

Mérignac : une fusillade dans le quartier de Beutre

Samedi 19 juillet, aux alentours de 21h, une fusillade sur fond de règlements de comptes s'est produite à proximité de la résidence Ambroise-Croizat, rue du Pradinat, dans le quartier de Beutre à Mérignac. Cet acte de violence inacceptable a fait une victime, dont le pronostic vital n'est pas engagé.

La Ville de Mérignac rappelle que la sécurité et la tranquillité publique demeurent une priorité constante. Depuis 2014, la municipalité a considérablement renforcé ses moyens en la matière :

- les effectifs de la police municipale sont passés de 12 agents en 2014 à 38 en 2025 ;
- une brigade de soirée, composée de 8 agents, et une brigade cynophile ont été créées ;
- un Centre de Supervision Urbain (CSU) est opérationnel depuis le 31 décembre 2023. Les images exploitées par le CSU municipal ont d'ailleurs permis à l'enquête de police de faire des progrès décisifs, ce qui témoigne d'une collaboration efficace entre polices nationale et municipale ;
- près de 430 caméras de vidéoprotection sont désormais déployées dans l'ensemble des quartiers.
- Grâce à la participation active de la Ville en tant que co-maître d'ouvrage, un nouveau commissariat a pu ouvrir sur la commune.

Parallèlement, un important travail de prévention et de médiation est mené avec 8 médiateurs sociaux et le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR), qui coordonne les actions de terrain auprès des habitants et en particulier de la jeunesse.

Face à cet événement, la Ville de Mérignac déplore toute tentative d'instrumentalisation politique. Le maire, Thierry Trijoulet, accompagné de plusieurs élus municipaux, des équipes de police municipale et des médiateurs, se rendra sur place dans les prochains jours pour rencontrer les habitants de cette résidence.